

Introduction

Notre ville demain

« Nous sommes des citoyennes et des citoyens engagés pour la justice sociale et environnementale. Nous voulons construire un monde plus juste permettant l'émancipation de toutes et tous aujourd'hui et demain. Nous voulons que les êtres humains soient considérés comme la principale richesse des sociétés qui peuplent la planète. Nous sommes conscients de notre interdépendance avec les peuples du monde et les écosystèmes naturels. Nous voulons léguer aux générations futures une planète viable. La justice sociale et la justice environnementale sont pour nous indissociables. Leur réalisation implique la participation active du plus grand nombre et le développement de toutes les solidarités : institutionnelles ou spontanées, maintenant, ici et ailleurs, aujourd'hui et demain. Nous voulons changer la marche de ce siècle et ouvrir un horizon post-capitaliste contre l'alliance des conservatismes et du productivisme ».

Extrait du *Manifeste d'Ecolo* (2013).

Nous avons besoin de rêver et de construire ensemble un autre développement pour le XXI^e siècle, dont les fondations sont la solidarité entre tous les humains et avec les générations futures, l'équité et la justice des relations sociales et commerciales, le respect des ressources naturelles et de l'environnement. Nous voulons être acteurs des changements qui s'annoncent.

Pour nous, les communes et les villes ont un rôle important à jouer. C'est au niveau local que la plupart des problèmes se vivent concrètement. Et les communes ont des nombreux moyens d'action.

Un autre monde est possible ! Et il commence à se construire au niveau de notre ville, de nos villages.

Changeons la manière dont nous y vivons, la façon dont nous y travaillons et dont nous nous y déplaçons. Là où nous y avons nos amis, notre famille ; Notre vie. Par l'action publique, évidemment. Mais aussi par l'action collective. En réinventant la façon dont notre ville fonctionne et dont les relations s'organisent entre citoyens et autorités.

Il est temps de réhabiliter le plaisir politique, de retrousser nos manches pour construire ensemble, avec enthousiasme et réalisme, la ville de demain.

C'est en faisant référence aux enjeux de société et valeurs qui sous-tendent ces changements que nous axons nos priorités politiques :

- renforcement de la démocratie, exercice de la citoyenneté et participation,
- utilisation parcimonieuse de l'énergie et des ressources naturelles : objectif « zéro carbone et zéro déchet »,
- relocalisation des activités économiques et promotion de celles qui sont utiles du point de vue social et environnemental,
- développement des solidarités et du lien social, ouverture aux autres,
- promotion d'une société plus égalitaire...

Les âmes de village

La ville de demain sera dynamique et attractive. Nous refusons de laisser notre centre-ville, notre cœur de village mourir. À l'heure actuelle, dans beaucoup de villes et villages le constat n'est pas bon : le commerce de proximité souffre, les centres-villes et les quartiers se vident, les mastodontes commerciaux se développent et les activités conviviales se font rares.

Certains leviers existent pour inverser cette tendance. L'activité économique, le tourisme, la culture, les initiatives citoyennes, les activités pour les enfants et les jeunes, etc., sont des éléments essentiels pour notre ville car ils sont synonymes de dynamisme. Et créent un tissu économique et social de proximité ancré dans les réalités locales.

Demain, notre ville et nos villages devront disposer d'une offre de commerces et de services correspondant aux besoins des habitants. Elle devra également tout mettre en œuvre pour les inciter à se tourner vers cette offre. Elle devra aussi refuser les projets déconnectés de leur environnement, comme les grands zonings commerciaux en périphérie, au profit de la valorisation de l'infrastructure commerciale existante et du développement d'un commerce complémentaire, innovant et à taille humaine. .

Des initiatives menées par des groupes citoyens amènent de la vie et du lien social, intergénérationnel dans leur quartier : brocante, fête des voisins, jardin ou potager partagés, compost collectif, projet collectif d'embellissement du quartier. Ce sont autant d'exemples qui ramènent convivialité et dynamisme au sein des villes et villages.

A Tubize, suite aux faillites des forges, les politiques en place à l'époque ont décidé d'urbaniser Tubize pour faire venir de nouveaux habitants. Cette décision fût économique et soutenue plusieurs fois par les citoyens car les partis qui prônaient cela ont été plusieurs fois réélus. Il était important de réaménager les chancres industriels. Aujourd'hui, Tubize atteint un seuil critique. En effet, les services aux citoyens ne suivent pas le même rythme que les promoteurs privés. Lors des 6 prochaines années, nous aurons le projet des forges qui va commencer à devenir concret. Avec ce projet, Tubize va se redessiner. En dehors de ce projet, il est important de stopper l'urbanisation pour laisser le temps aux services publics de répondre aux besoins des habitants.

Soutien au dynamisme économique local

- × Nous ferons le cadastre de ce qui existe et ce qui manque au cœur des villages en termes d'offre de services.
- × Nous soutiendrons la mise en place d'outils de fidélisation comme des monnaies locales.
- × Nous nous appuierons sur les outils économiques et les structures d'accompagnement des (nouveaux) entrepreneurs pour soutenir les acteurs

économiques locaux notamment pour faire face aux évolutions sociologiques, juridiques.

- ✗ Nous développerons une communication communale au service de l'économie locale en systématisant l'utilisation du bulletin ou le portail internet communal comme outil de promotion de l'économie locale et innovante (annuaires des commerçants, informations sur les marchés et présentation et promotion des nouvelles activités...).
- ✗ Dans les villages où les commerces ne s'installent plus pour des raisons de rentabilité, nous installerons des maisons de village gérées en économie sociale axée sur les services de proximité qui disparaissent des villages.

Faciliter la réappropriation des espaces publics

- ✗ Nous permettrons aux habitants des villages de s'organiser pour leurs projets temporaires d'occupation de rue ou d'espaces publics.
- ✗ Nous planterons des petits fruitiers (type groseilliers, framboisiers, etc..) dans les jardins des écoles, les parcs et espaces publics et nous soutiendrons les initiatives allant dans ce sens. Lorsque les lieux le permettent, nous envisagerons aussi la plantation d'arbres fruitiers basses tiges (pommiers, cerisiers, etc). Nous (re)créerons également des vergers publics communaux (en co-gestion avec des associations et des citoyens).

Veiller à la convivialité et à la cohésion sociale

- ✗ Par exemple, via le plan de cohésion sociale, nous solliciterons la création de comités de village ou de groupes citoyens qui ont pour vocation de dynamiser leur environnement direct et de renforcer le lien social.
- ✗ Nous veillerons à la convivialité de l'espace public en multipliant les lieux accessibles aux familles, aux groupes et aux associations (salles communales, espaces verts, de plaines de jeux, zones de loisirs, etc.) et en sollicitant et soutenant les initiatives privées et citoyennes (fêtes de quartiers, groupements d'achat commun, marchés locaux, brocante, jardin ou potager partagés, compost collectif, projet collectif d'embellissement du quartier, etc.).
- ✗ Nous organiserons des groupes de « citoyens d'accueil » pour les nouveaux habitants. Pour que chaque nouvel habitant puisse avoir toutes les informations sur les villages, mais aussi son histoire, son esprit.
- ✗ Nous veillerons que chaque village puisse avoir des lieux d'accueil pour les enfants (crèche, école, accueil extra scolaire,...)

Dynamiser la culture et le sport.

- ✗ Nous accorderons un soutien aux activités et aux infrastructures culturelles et sportives en toute transparence.

- ✘ Nous soutiendrons le dynamisme de la ville en favorisant l'organisation d'activités culturelles accessibles à tous les publics au sein des villages, du centre-ville en concertation avec les acteurs et actrices locaux.
- ✘ Nous veillerons à remettre le patrimoine matériel et immatériel au centre des villages. Nous soutiendrons les mouvements patriotiques pour qu'on n'oublie jamais les erreurs du passé.
- ✘ Nous participerons à la promotion des clubs sportifs de la ville de manière équilibrée.
- ✘ Nous soutiendrons l'installation de bornes Wifi sur les places publiques, ainsi que digitaliser (par des QR code par exemple) l'accès au patrimoine.

Permettre aux aînés de rester chez eux ou chez elles même dans nos villages

- ✘ Nous continuerons à soutenir les associations de maintien à domicile et des services qui facilitent la vie : repas à domicile, petites réparations à domicile, conseils d'aménagements dans les habitations, etc.
- ✘ Avec la Province, nous mettrons un service de coordination des soins à domicile pour l'Ouest du Brabant.
- ✘ Nous soutiendrons les initiatives d'habitats groupés et de logement intergénérationnel.
- ✘ Nous continuerons avec le « service senior » au sein du CPAS qui sert de porte d'entrée pour toutes les demandes relatives aux aînés (services offerts par le CPAS, distribution de repas, informations relatives aux pensions, activités culturelles et d'éducation permanente, etc.).
- ✘ Nous attacherons une attention particulière aux aînés précaires et/ou isolés afin d'être attentifs à leurs besoins.
- ✘ En collaboration avec le conseil communal consultatif des aînés, nous réaliserons de multiples actions pour aider les (futurs) seniors à surmonter les diverses ruptures qu'ils connaîtront (mise à la pension, départ des enfants, deuil du conjoint, perte de mobilité, changements de vie et leurs impacts sur la santé et la vie sociale).

Être à l'écoute des enfants et des jeunes au sein des villages

- ✘ Nous voulons donner une place aux enfants et aux jeunes dans l'installation ou la rénovation des espaces récréatifs. Les plaines et autres terrains de jeu sont souvent très formatés, conçus avec des équipements standardisés, laissant peu de place à l'imagination et à la créativité.
- ✘ Nous donnerons une place aux jeunes dans l'espace public et nous serons à leur écoute.

- ✗ Nous soutiendrons les associations telles que les maisons de jeunes, les mouvements de jeunesse (locaux, transports pour le camp...), les groupements, les clubs de jeunes qui répondent à des critères de qualité.
- ✗ Nous soutiendrons ou créerons des maisons de village où des activités intergénérationnelles seront mises en place entre jeunes et personnes âgées.
- ✗ Nous organiserons la représentation des enfants et des jeunes par le biais d'un conseil des enfants, d'un conseil communal des jeunes, d'une commission jeunesse représentative ou d'un conseil de participation qui ne sera pas limité aux seules questions d'enfance ou de jeunesse.
- ✗ Nous soutiendrons l'inclusion des enfants au sein des différentes activités, ainsi qu'au sein de l'enseignement.
- ✗ Nous soutiendrons le principe de tutorat au sein des écoles de devoirs comme à la fabrique de soi qui est victime de son succès.
- ✗ Nous avons des écoles en immersion sur notre territoire, nous sommes à un pas de la Flandre. Nous aiderons les parents dans l'apprentissage du néerlandais pour qu'ils puissent suivre leur enfant, et pour qu'ils puissent traverser la frontière linguistique pour trouver du travail.
- ✗ Nous créerons des espaces d'étude pour les élèves qui souhaitent se rassembler dans des lieux calmes pour étudier.
- ✗ Nous initierons un partenariat avec Thales (centre d'expertise de web sécurité sur Tubize) en effet ce centre se trouve à côté du passage Champagne, un projet en partenariat pour les jeunes dans la galerie avec l'accent sur l'accès au Web est une opportunité pour les jeunes tubiziens de se former à des emplois en pénurie.

Bouger pour plus de sécurité

Sans aucun doute, les villes du futur seront celles où se déplacer ne sera plus une source de stress ou de difficultés, mais bien de facilités pour tous les usagers et les usagères, quel que soit leur moyen de transport ou leurs aptitudes à se mouvoir.

Nous souhaitons que les citoyens puissent moduler leur mobilité. Cela implique la fin du « tout à la voiture ». Nous souhaitons passer à une mobilité active. Se passer de sa voiture est possible si les commerces et les services se concentrent au cœur des villes et des villages. Il y a donc un lien avec l'urbanisation et l'aménagement du territoire. Les itinéraires balisés et sécurisés encouragent l'utilisation du vélo. Les trottoirs doivent être suffisamment larges et entretenus pour la sécurité des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite, des enfants et des parents avec poussettes. Les zones 30 doivent être respectées. Lorsque cela se justifie, des zones « intelligentes » pourront être mises en œuvre pour adapter la vitesse en fonction du moment de la journée ou de la circulation, ou des aménagements physiques seront mis en place.

La ville doit être un lieu de rencontres et de convivialité pour toutes et tous. Chacun et chacune a le droit essentiel d'y vivre et de s'y déplacer en sécurité.

Le sentiment d'insécurité exprimé par une partie des citoyens doit être pris en compte pour pouvoir diminuer au maximum les peurs qu'ils éprouvent.

Rendre notre ville plus sûre passe par la réappropriation de l'espace public, la création d'un climat de convivialité entre voisins, d'ouverture ainsi qu'une valorisation des règles de vie sociale et du respect mutuel.

Il ne faut donc pas limiter les questions de sécurité à la lutte contre le terrorisme ou la grande délinquance (domaines où la police locale a son rôle à jouer par sa connaissance du terrain). La police locale doit exercer prioritairement son rôle de police de proximité sans être détournée du terrain et de ses missions premières.

Nous avons besoin de réponses diverses sur le terrain, la sécurité et le sentiment de sécurité passent aussi par des réponses concrètes à des problèmes quotidiens qui se développent dans les quartiers : sécurité routière pour les piétons et les cyclistes, prévention des vols, réalisation d'aménagements urbains créant une dynamique positive, lutte contre les incivilités (qui isolées sont sans gravité, mais répétées viennent déliter le climat social), etc.

Une ville sûre est une ville qui ne nie pas les difficultés et développe une multitude d'actions afin de (re)créer un climat serein, propice aux rencontres et au bien-vivre ensemble.

Faire de ma ville une zone apaisée en termes de mobilité

- ✗ Nous renforcerons l'aspect « pôle multimodal » de la gare afin d'assurer la complémentarité des déplacements en train avec d'autres modes de déplacement. Nous créerons notamment des itinéraires cyclables convergeant vers la gare et prévoirons, aux abords de la gare, l'installation de voitures partagées, de vélos en libre-service, de parkings vélos sécurisés, d'espaces d'embarquement pour le covoiturage, etc.
- ✗ Nous continuerons à revendiquer la réouverture de la gare de Clabecq pour être en phase avec le nouveau projet des Forges.
- ✗ Nous sensibiliserons le personnel communal et la police aux réalités rencontrées par les personnes à mobilité réduite.
- ✗ Nous prendrons systématiquement en compte le facteur « sécurité routière » en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. En outre, nous développerons ou mettrons à jour un plan de circulation en intégrant des parties prenantes lors de son élaboration (par exemple le GRACQ, les associations de personnes à mobilité réduite...).
- ✗ Nous serons stricts sur le parage intempestif des véhicules automobiles.
- ✗ Nous repérerons les zones les plus dangereuses et augmenterons le nombre de zones 30, de brise-vitesse clairement signalés, de rétrécissements de chaussée ou de toute autre technique visant à ralentir la circulation dans ces secteurs.
- ✗ Nous élaborerons un plan de stationnement visant à répondre aux enjeux des différents quartiers de la ville (protection du stationnement riverain dans les quartiers résidentiels, rotation aux abords des commerces, etc.) et à contribuer à la mise œuvre d'une mobilité plus raisonnée, à l'amélioration de la qualité des espaces publics ou encore la limitation du trafic dans le centre ville. Les parkings seront mieux signalés.
- ✗ Nous développerons les zones 20 km/h : zones résidentielles et de rencontres qui permettent la coexistence des piétons, cyclistes, bus et automobiles. Ce sont des espaces partagés où chaque type d'utilisateur doit pouvoir trouver sa place en toute sécurité. Les jeux d'enfants y sont également autorisés. Les véhicules doivent respecter la vitesse basse de 20 km/h tandis que les piéton-ne-s ne peuvent bloquer la circulation sans raison. Comme par exemple la Grand place.
- ✗ Nous éliminerons (et dans certains cas sanctionnerons) les obstacles pour les personnes à mobilité difficile : trottoirs encombrés, stationnement sauvage, bordures trop élevées, escaliers impraticables dans les lieux publics, transports en commun inadaptés, phases trop courtes pour les feux aux passages piétons...

- ✗ Nous organiserons des formations et des campagnes de sensibilisation concernant la sécurité routière avec l'aide de l'IBSR, des zones de police et du secteur associatif. Celles-ci viseront notamment le milieu scolaire (élèves, parents et enseignants), tenant compte du fait que 41 % des enfants et des adolescents impliqués dans un accident le sont sur le chemin de l'école selon les chiffres de l'IBSR.
- ✗ Nous mettrons à jour le plan communal de mobilité pour le faire coller à la nouvelle réalité.

Permettre le développement des modes de déplacement actifs

- ✗ Nous entretiendrons et développerons un réseau de sentiers pour les promeneurs, les cyclistes et les cavaliers. Nous chercherons les sentiers disparus pour les réinstaller. Ces sentiers et chemins seront mieux répertoriés et pourront ainsi mieux être utilisés et préservés.
- ✗ Nous continuerons le plan trottoir afin de développer de nouveaux itinéraires trottables.
- ✗ Nous multiplierons les pistes cyclables, en assurant la continuité avec les pistes cyclables des communes limitrophes.
- ✗ Nous installerons des douches pour le personnel communal venant travailler à vélo.
- ✗ Nous prendrons des actions visant à sécuriser les déplacements des cyclistes (espaces séparés de la voirie réservés aux vélos, pistes cyclables, zone 30,...). Nous améliorerons leur confort en installant du stationnement en suffisance et sécurisé, en les sensibilisant à la pratique du vélo.
- ✗ Nous aménagerons en zone 30 les rues qui n'ont pas vocation de transit.
- ✗ Nous soutiendrons la création de station de véhicules partagés et réserver des parties d'espace public à cet effet en offrant des avantages à ces automobiles partagées.

Circulation apaisée

- ✗ Nous prévoyons des aménagements des voiries et renforcerons la signalisation pour limiter la vitesse et améliorer la sécurité, en étoffant les zones 20 et 30 intelligentes et en plaçant des radars préventifs mobiles alternés avec des radars répressifs. Il n'est pas normal que des parents n'osent pas laisser leurs enfants aller seul à l'école ou au magasin du coin par peur de la circulation.
- ✗ Nous sécuriserons les traversées de chaussée pour les usagers de modes doux (passages pour piétons, RAVeL) via des aménagements adaptés lumineux et attirant l'attention des automobilistes.
- ✗ Nous stimulerons la mise en place des « bus piétons et/ou cyclistes collectifs » (pedibus et cyclobus) pour permettre aux enfants de se déplacer de manière encadrée par des volontaires lors de leurs trajets école-domicile.

- × Avec l'arrivée du contournement Nord, nous interdirons la traversée de Tubize pour les poids lourds surtout en zone résidentiel et zone à fortes fréquences des usagers faibles.

Aider à partager sa voiture

- × Nous développerons des aires de parkings pour co-voiturage, pour voitures partagées et pour parkings de déstassement (notamment aux abords de la ville).

Compléter le réseau de transport en commun

- × Nous aiderons à améliorer la circulation des transports en commun.
- × Avec la TEC, nous tenterons de créer des navettes de bus complémentaires.
- × Nous développerons des coordinations locales de mobilité. Celles-ci recherchent des solutions de mobilité adaptées aux demandes.
- × Nous maintiendrons la salle d'attente accessible aux voyageurs dans la gare

Impliquer les usagers les plus faibles et en particulier les PMR dans les politiques de mobilité

- × Nous associerons les personnes âgées et handicapées aux aménagements qui les concernent. Nous travaillerons avec eux pour créer des routes où les traversées seront plus aisées.
- × Nous élargirons les critères d'accès au taxi stop pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées.
- × Nous demanderons que la commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM), soit constitué(e) en proportion significative de personnes âgées et handicapées, pour identifier les points noirs et proposer des solutions.

Une mobilité repensée pour les aînés

- × Dans le cadre du Plan de Mobilité, nous accordons une attention particulière à l'accessibilité des aménagements pour les aînés : des trottoirs sécurisés, sans aspérités, sans encombrement ni stationnement sauvage ou bordures trop élevées, et des passages pour piétons sans danger avec des phases plus longues pour le passage aux feux.
- × Les aménagements urbains intégreront plus de bancs, de zones de repos ou d'équipements sportifs spécifiques facilitant des relations conviviales.
- × Nous continuerons le renouvellement de l'éclairage public pour une meilleure vision nocturne, plus de sécurité et plus d'économie d'énergie.
- × Nous créerons un service de minibus à la demande qui permettra aux personnes des villages ou des quartiers plus éloignés de se déplacer vers le

marché, les commerces, les administrations, les centres médicaux, une permanence au « service senior », etc.

- ✗ Avec les associations aidant les aînés. Nous établirons une cartographie des personnes âgées sur le territoire communal afin de les mettre en relation avec leur voisinage qui pourra les aider en termes de mobilité (déplacement, courses, soins,...) et ainsi favoriser le lien social.

Encourager les déplacements actifs

- ✗ Nous favoriserons l'autonomie des enfants afin qu'ils puissent ainsi se déplacer sans devoir être accompagnés systématiquement par un adulte.

En effet, la circulation est rarement pensée en fonction des enfants (effets « barrière » dus à des voiries difficilement franchissables, etc.) et l'accessibilité géographique des infrastructures (écoles, clubs sportifs, centres de loisirs, etc.) en est rendue plus difficile. Des cheminements piétons, un bon état des trottoirs dans des circuits repensés, des passages piétons rénovés, des brevets vélo et actions « défi l'école à vélo » sont autant de points d'attention et d'actions qui favorisent cette autonomie.

- ✗ Nous serons à l'écoute des enfants concernant les aménagements de l'espace public. Adultes, ados et enfants n'ont pas le même rapport à l'espace public : leurs besoins sont différents, et les attentes sont exprimées de manière différente. Il est donc important de prendre en compte ces spécificités dans les projets d'aménagement.

Lutte contre les incivilités

- ✗ Nous diversifierons et intensifierons les campagnes de sensibilisation par des actions citoyennes telles que la semaine de la propreté ou la distribution de sacs pour déjection canine par l'administration ou les comités de quartier.
- ✗ Nous densifierons les infrastructures limitant les incivilités : poubelles, WC publics dans des lieux de passage qui permettent une surveillance
- ✗ En ce qui concerne l'aspect répressif, nous augmenterons le nombre de fonctionnaires constatateurs. Nous faciliterons le contact entre la population et ces fonctionnaires (par exemple en proposant sur le site de la Commune un formulaire de contact) pour les incivilités qui nécessitent un suivi rapide des services communaux (comme les dépôts sauvages afin d'éviter un effet d'entraînement). Constater et poursuivre les incivilités récurrentes renforce et crédibilise les dynamiques de sensibilisation et de prévention. Face aux incivilités constatées, et quand cela est possible, nous développerons un mécanisme de sensibilisation et de réparation : des travaux d'intérêt général de nettoyage et formations sur la gestion et le tri des déchets plutôt que des amendes.

Une ville propre

- ✗ Nous continuerons les actions de prévention des déchets et de sensibilisation à l'éco-consommation dans les écoles, les magasins et les lieux publics communaux (réduction des déchets, compostage à domicile, composts collectifs gérés par la Commune ou par des citoyens, relancer régulièrement des campagnes anti pubs et taxer les toutes-boîtes et panneaux publicitaires, et tout spécialement les panneaux lumineux, faire le choix d'abribus sans publicités, etc.).
- ✗ Nous renforcerons les services communaux de nettoyage des rues et des lieux publics.
- ✗ Nous prévoyons des poubelles publiques sélectives à la ville et lors des grands rassemblements de personnes (concerts, fêtes publiques, marchés) et nous y privilégierons des matériaux réutilisables, consignés ou biodégradables.
- ✗ Nous prévoyons en suffisance des espaces adaptés pour les déjections animales ainsi que du matériel adapté de ramassage individuel.
- ✗ Nous lutterons contre les dépôts clandestins, tant vis-à-vis des propriétaires des terrains que de ceux qui y jettent leurs déchets. Quand c'est possible, nous privilégierons le travail d'intérêt général de nettoyage plutôt que l'amende.

Sûre pour tous et toutes

- ✗ La qualité et l'adéquation des aménagements urbains, des cheminements et de l'éclairage public améliorent également le sentiment de sécurité et dès lors les partages des espaces publics, y compris par les personnes les plus vulnérables. Les expériences de « marches exploratoires » avec des femmes de la commune pour mieux identifier l'accessibilité et les éclairages nécessaires ont démontré tout leur intérêt pour faciliter les sorties des femmes en soirée.

Développer le sport pour toutes et tous

- ✗ Nous étofferons l'offre sportive (activités et équipements) afin de rendre le sport accessible à toutes et tous.
- ✗ Nous veillerons à l'entretien et à la sécurisation du parcours vitæ. Nous installerons du mobilier sportif pour créer des zones de sport libre.
- ✗ Nous réfléchirons avec les écoles pour améliorer les déplacements des enfants vers les différentes activités. En transport en commun, en vélo, à pied et avec un bus communal.
- ✗ Nous suivrons le dossier de la piscine attentivement pour éviter les pertes du projet et pour faire aboutir la création de la piscine.

Acteur de sa ville

La commune est le premier point de contact des citoyens avec l'autorité publique et le politique. C'est donc au niveau local que les habitants sont les mieux placés pour partir à la reconquête de leur démocratie.

Nous faisons le pari de l'intelligence collective pour garantir la gestion la plus efficace et la plus juste des biens communs au bénéfice de tous et de toutes. Nous rendrons la ville plus transparente, nous serons à l'écoute de la population et nous favorisons sa participation réelle et effective à la prise de décisions.

Nous proposons de mettre en place une série d'outils et d'engagements concrets qui permettent aux gens de vraiment décider des grands projets qui dessineront l'avenir de leur commune. Tout en veillant à la diversité des participants. Avec l'éducation et la numérisation de la société, la demande d'une plus grande interactivité via internet avec leurs élu-e-s grandit.

Faciliter l'accès à l'information

- ✗ Nous rendrons publiques et effectives les données publiques des instances communales (ordres du jour, procès-verbaux, budgets et comptes, enquêtes publiques, etc.) ainsi que de l'ensemble des données publiques qui dépendent des services de la ville comme la localisation des équipements collectifs (crèches, écoles, musées, théâtres, centres sportifs, recyclage, déchetterie,...), les noms des rues, le catalogue des bibliothèques, la localisation d'équipements (éclairage public, arbres,..). Nous ferons en sorte que ces différentes informations soient accessibles à toutes et à tous, notamment en rendant le site communal utilisable par n'importe qui, quelle que soit sa situation, son handicap (visuel, auditif, moteur...) et le matériel utilisé (ordinateur, navigateur internet, logiciels spécialisés...) pour y accéder. Nous rendrons ces informations et documents lisibles et compréhensibles pour le plus grand nombre.
- ✗ Afin d'assurer une plus grande transparence des décisions prises lors des conseils communaux par les conseillers de la minorité, nous veillerons à ce que les Règlements d'Ordre Intérieur prévoient la possibilité pour tous les conseillers communaux d'insérer dans le procès-verbal les motivations de leur vote, et cela en cas d'abstention ou de vote négatif.
- ✗ Améliorer la communication de la ville, en veillant à utiliser les outils de communication modernes pour échanger un maximum d'informations entre la ville et les citoyens.
- ✗ Rendre accessible au public les PV du conseil de la zone de police.

Montrer l'exemple en matière d'éthique et de bonne gouvernance

- ✗ Nous assurerons un contrôle démocratique et la transparence des décisions des instances communales et para-communales (régies autonomes, asbl, intercommunales,...).

Renforcer l'implication des habitants dans la vie politique

- ✗ Nous utiliserons le tirage au sort comme méthode pour impliquer toutes les catégories de la population dans les décisions qui les concernent. Par exemple, une commission mixte composée d'élus et de citoyens peut être chargée de donner des recommandations sur les priorités politiques de la commune pour la mandature. Elle peut aussi être mandatée pour trouver des solutions à des enjeux nettement plus concrets (rénovation d'un quartier ou aménagement du plateau de la gare).
- ✗ Nous organiserons, avant les séances du Conseil communal, des réunions où élus et habitants peuvent échanger au sujet de l'actualité de leur commune.
- ✗ Nous créerons :
 - des Conseils d'usagers ;
 - des Comités composés d'élus et de citoyens pour le suivi des projets communaux ;
 - des Comités de suivi des activités économiques entraînant des nuisances (riverains/exploitant/administration) ;
 - des Conseils consultatifs partout où la nécessité s'en fait sentir ;
En consacrant les moyens adéquats à leur bon fonctionnement et en sollicitant/acceptant leur avis sur les décisions qui les concernent.
- ✗ Nous soutiendrons le développement des comités de quartiers et des comités de citoyens et nous leur accorderons des budgets participatifs destinés à concrétiser des projets d'amélioration du cadre de vie.
- ✗ Nous impliquerons la population dans le débat sur le budget communal : en organisant des débats entre élus et citoyens sur l'utilisation du budget extraordinaire, en proposant plusieurs scénarios avant le vote par le Conseil communal, en proposant aux élus et aux citoyens des formations sur les finances communales, etc.
- ✗ Nous faciliterons les projets des habitants, associations ou quartiers, en particulier ceux qui favorisent la transition écologique, en plaçant à leur disposition des locaux publics, une aide matérielle ou financière ou un soutien à la création d'associations.
- ✗ Nous veillerons à ce que les horaires des réunions et groupes de travail soient compatibles avec la gestion d'une vie professionnelle et d'une vie familiale. Nous donnerons aux parents qui souhaitent participer les coordonnées d'accueil ou de baby-sitting de la ville.

- ✗ Nous constituerons des ateliers citoyens afin d'enrichir les études stratégiques menées dans les quartiers (enjeux d'aménagement du territoire, de mobilité...)
- ✗ Nous créerons un espace de débat citoyen au Conseil communal. Les interpellations citoyennes seront suivies d'un débat et pourront ensuite faire l'objet d'une consultation populaire.

Créer un droit d'initiative citoyenne

- ✗ Nous créerons un droit politique nouveau : l'Initiative Citoyenne Communale. Elle permet d'obtenir du Conseil communal qu'il délibère et vote sur un texte précis proposé par des citoyens et, à défaut, qu'il le soumette à consultation populaire. Ce droit d'initiative citoyenne pourra aussi permettre à la ville de devenir une ville-levier vers d'autres niveaux de pouvoir.

Création d'un guichet citoyen

- ✗ Nous créerons un guichet de contact où chaque citoyen pourra venir proposer son projet pour la ville. Il permettra aux citoyens d'être guidés, orientés vers les bonnes personnes au sein de l'administration.
- ✗ Le guichet donnera des informations diverses sur les différentes thématiques liées à la ville.

Faciliter la participation citoyenne des aînés et la mise en valeur de leurs expériences

- ✗ Nous continuerons à travailler avec la commission communale consultative des aînés et valoriserons son rôle en lui donnant de la publicité et en relayant les avis donnés (dans le bulletin communal par exemple).
- ✗ Nous organiserons avec les écoles communales un temps de témoignages et d'échanges des aînés avec les jeunes pour raconter comment était la ville ou le village avant, comment se passait la vie de tous les jours, et comment les jeunes vivent leur ville ou leur village aujourd'hui.

Affaires sociales : tous les leviers au service de la solidarité !

Les règles générales encadrant l'octroi des allocations de chômage et des allocations sociales dépendent du gouvernement fédéral. Le financement des CPAS et des politiques de cohésion sociales dépend largement des régions. La ville et le CPAS ont cependant de nombreux leviers permettant de construire des solidarités et de soutenir l'émancipation des personnes précarisées.

- ✗ Nous demanderons un Conseil de l'action sociale avec un fonctionnement transparent et professionnel. La méthode de prise de décision sera

explicitée au bénéficiaire. Les aides sociales resteront attribuées selon des critères explicites. Les travailleurs sociaux resteront attentifs au respect de la vie privée des bénéficiaires. Nous refuserons la logique de sanctions liées au PIIS.

- ✗ Nous nous efforcerons de mettre à disposition des citoyens des biens et services collectifs en suffisance (crèches, maisons de repos, logements publics, logements d'urgence, espace numérique, repas à domicile, salon lavoir collectif, accueil extra scolaire, écoles de devoir, etc.).
- ✗ Une attention particulière sera accordée aux parents seuls avec enfants afin de les informer et de les aider à introduire leur dossier auprès du SECAL en cas de non-paiement des créances alimentaires pour les enfants de la part de leur ex-partenaire.
- ✗ Nous accorderons des prêts à 0 % pour des petits travaux et des aménagements relatifs aux économies d'énergie.
- ✗ Nous mettrons tout en œuvre pour que chacun puisse se vêtir, manger à sa faim, se loger et se chauffer en soutenant activement toutes les initiatives citoyennes allant dans ce sens.
- ✗ Pour permettre à chacun de participer à des activités collectives favorisant à la fois la rencontre, l'autonomie et soulageant le budget des ménages, nous mettrons en place ou soutiendrons des initiatives comme les donneries, gratifiera (foire aux dons), épiceries et cantines sociales, plate-forme de mise en commun de bien, etc.
- ✗ Nous soutiendrons les associations locales existantes, notamment via la création d'une plate-forme communale des associations.
- ✗ Nous accentuerons les efforts d'insertion socio-professionnelle, via notamment les articles 60, en travaillant à des partenariats et des stratégies de réinsertion avec les acteurs publics et associatifs, afin de maximiser la remise à l'emploi et de contrer les effets de seuil lorsque le bénéficiaire arrive à la fin de son contrat Article 60.
- ✗ Une cellule du CPAS sera spécialisée dans l'accompagnement des personnes handicapées dans l'obtention de leurs droits et l'introduction de leurs dossiers.
- ✗ Nous organiserons une « rencontre des droits sociaux » qui mettra en contact les citoyens et les différents acteurs concernés afin de lutter contre le « non-recours aux droits sociaux ».

Pour un accueil positif et respectueux des primo-arrivants

- ✗ Nous accueillerons les réfugiés dans la dignité, la tolérance, le respect de chacun dans ses choix de vies et convictions religieuses, dans le cadre du respect de la loi. Nous inclurons les initiatives citoyennes qui veulent s'y

impliquer favorisant ainsi les rencontres entre les personnes de cultures différentes et la cohabitation dans la bienveillance. Des assistants sociaux seront disponibles pour les aider ainsi que des médiateurs pour prévenir les conflits éventuels dus à des incompréhensions et malentendus.

- * Nous organiserons et médiatiserons des initiatives d'échange, de rencontre, visant l'intérêt général, afin de casser les clichés et de montrer leurs apports positifs.
- * Nous investirons des moyens suffisants dans les écoles afin d'accompagner les enfants de tous les migrants et migrantes, permettre leur intégration parmi les autres élèves et, par ce biais, favoriser le vivre ensemble et la solidarité entre les familles.

Consommons local

La ville doit jouer un rôle actif pour proposer des alternatives de consommation et de production locales, équitables, durables et saines. Elle doit rapprocher les producteurs et les consommateurs. Consommer local est au cœur de nos relations sociales, du rapport à notre environnement et de notre projet économique.

La ville a une prise directe sur les circuits-courts et peut influencer grandement en consommant, promouvant et soutenant des circuits de proximité. De cette manière, elle aidera à la réappropriation du territoire par ses habitants, renforcera une identité locale et favorisera les interactions sociales.

Une alimentation durable et de qualité pour toutes et tous

- ✗ Nous proposons d'inclure systématiquement l'alimentation durable dans les marchés publics en faisant de l'alimentation durable la norme : un maximum de produits locaux, de saison, bio, que ce soit dans les cuisines du CPAS qui distribuent les repas dans les écoles, dans les crèches, les lieux d'accueil extrascolaires, les restaurants sociaux, les repas à domicile, lors d'événements communaux et de fêtes locales... Nous y intégrerons des clauses qui permettent d'avoir des repas sains, équilibrés et de qualité à prix coûtant (et en prévoyant un prix réduit pour les familles à faibles revenus)
- ✗ Nous soutiendrons des actions de sensibilisation et d'éducation autour de l'alimentation durable et de qualité ainsi que les activités favorisant l'apprentissage du goût et de la diversité alimentaire: création et diffusion de livrets de recettes, rencontres de personnes plus âgées ou de culture culinaire différente, collations saines, potagers dans les écoles, etc.
- ✗ Nous organiserons et/ou soutiendrons un marché local et/ou biologique (rythme hebdomadaire-mensuel) des producteurs et artisans locaux. Nous mettrons un espace communal à disposition des citoyens qui souhaitent l'organiser.

Consommer autrement

Toute une série d'initiatives sont développées par des citoyennes-actrices et des citoyens-acteurs de changement, telles les repair-café, donneries, trocantes, ressourceries, SEL (échanges de services et de savoir-faire), etc. Il ne s'agit pas de se les approprier, mais de jouer un rôle stimulant et facilitant.

- ✗ Nous allons promouvoir les initiatives citoyennes en publiant les infos dans les canaux de communication communaux (1480, etc.).
- ✗ Nous mettrons à disposition des locaux communaux et consacrerons une partie du budget via le plan de cohésion sociale ou, mieux encore, via un **budget participatif pour les initiatives « consommer autrement »**.

- ✗ Nous prévoyons des marchés publics qui facilitent le recours aux entrepreneurs locaux et privilégient l'économie sociale. Une charte « stop au dumping social et environnemental » permet aux communes de s'engager pour des marchés publics intégrant des clauses sociales et environnementales.
- ✗ Nous soutiendrons les initiatives citoyennes visant au **partage de savoirs**, à **la lutte pour la réduction des déchets**, contre la surconsommation et contre l'obsolescence programmée via des projets de recyclage et de réparation d'objets d'usage courant.

Promouvoir la production locale

- ✗ Nous insérerons dans les guides touristiques des signalétiques visant à valoriser les projets et acteurs et actrices en alimentation durable. Nous soutiendrons les initiatives de type balade gourmande, ..

Payer autrement avec les monnaies locales

- ✗ Nous soutiendrons la mise en place d'une monnaie locale ou complémentaire.
- ✗ Nous proposerons que les jetons de présence des Conseillers communaux soient au moins partiellement ou de manière occasionnelle et symbolique payés en monnaie locale ou complémentaire. Nous intégrerons la monnaie locale ou complémentaire dans les cadeaux offerts par la commune (départ à la pension, fête des jubilaires, remise de diplômes dans les écoles communales...). Et nous demanderons que la monnaie locale ou complémentaire soit utilisée lors d'événements coorganisés par la ville (concerts, apéro urbains, ...)
- ✗ Nous permettrons de payer des services communaux avec la monnaie locale ou complémentaire (documents administratifs, taxes, etc.)

Investir autrement

Les finances communales sont de plus en plus restreintes. Là où des marges existent, le volet financier doit jouer un rôle actif dans le développement d'investissements qui soutiennent des projets créateurs d'emplois, durables et solidaires.

- ✗ Nous investirons dans des projets citoyens et solidaires sur notre territoire. Par exemple, en s'engageant à investir le même montant que celui rassemblé par les citoyens (en plafonnant l'investissement).
- ✗ Notre ville placera une partie de ses réserves financières dans des parts de coopératives locales et/ou régionales.

- × Notre ville encourage le développement de coopératives d'utilité publique pour mettre en œuvre ses missions d'intérêt général
- × Lors de la rédaction des cahiers de charges, notre commune veillera à insérer des clauses sociales, environnementales et contre le dumping social pour tous les marchés qu'ils soient de service (y compris financiers) ou de travaux. Elle sera aussi très attentive à éviter les banques qui ne s'engagent pas dans la lutte contre la fraude fiscale et le blanchiment d'argent, ou qui investissent dans les énergies fossiles

Le vert vous va si bien

Notre qualité de vie est intimement liée à la qualité de notre environnement. Celle-ci dépend de nombreux facteurs dont notamment la présence de « poumons verts », le maintien de la biodiversité dans la ville comme à la campagne, la propreté et la lutte contre le bruit, les économies d'énergie. Dans cette optique, la ville a un rôle important à jouer.

Elle sera attentive au maintien voire au renforcement de la continuité entre ces espaces de nature (notion de couloir/trame écologique) et ce également dans les zones urbanisées. Elle impliquera les propriétaires privés et les gestionnaires d'espaces publics dans la mise en place d'un maillage vert visant l'interconnexion et la préservation de la diversité des écosystèmes.

Les économies d'énergie sont un enjeu prioritaire. Cela passe par une série d'actions : réduction de la dépendance au coût des énergies fossiles et aux dangers du nucléaire ; lutte contre le gaspillage en diminuant fortement la consommation d'énergie des bâtiments communaux ; isolation des logements dans le secteur public comme dans le secteur privé ; soutien aux initiatives de groupement d'achat d'électricité verte.

Si la ville n'a que peu de prise sur le prix des énergies, elle a par contre un pouvoir important sur la performance et l'efficacité énergétique de ses bâtiments. Plusieurs expériences récentes et plusieurs audits de bâtiments en sont la preuve : il y a un potentiel d'économie d'énergie très important et rentable économiquement que ce soit dans la gestion de l'énergie au quotidien, dans les investissements performants ou encore à travers la sensibilisation active des occupants.

Ces enjeux de qualité de vie en rejoignent un autre, fondamental : l'amélioration de la santé des habitants.

De plus en plus d'habitants de nos communes partagent ces objectifs. Ils y prennent part activement, à leur niveau, en réfléchissant à l'impact de leurs gestes quotidiens, en s'impliquant dans des associations ou en s'investissant dans les plans communaux de développement de la nature, par exemple. La ville a la responsabilité d'encourager les habitants à être les acteurs et actrices de leur environnement. Qu'ils habitent dans des quartiers urbains ou des villages.

Cette implication des citoyens dans la préservation de leur environnement a aussi un rôle social non négligeable, tant il est fréquent que les personnes économiquement les plus défavorisées vivent dans les environnements les plus dégradés. Les priorités de travail, les principales zones d'actions devront en tenir compte, afin de garantir le droit de chacun à un environnement sain et serein.

Ecolo a un rôle essentiel à jouer sur ces thèmes. Car si de nombreux autres partis essayent de mettre un peu de vert dans leur programme, sur le terrain ou dans les conseils on peut remarquer l'absence de réalisation concrète. Il n'ya pas d'écologie sans écologiste.

Multiplication des poumons verts

- ✗ Nous continuerons la distribution des arbres et continuer à en faire un moment convivial.
- ✗ Nous prévoyons un espace vert public accessible en moins de 10 minutes à pied pour chaque citoyen. Ces espaces verts comprendront notamment des bancs, des espaces pour laisser courir les chiens en liberté, etc. Ces espaces verts seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ils le seront également pour les parents avec enfants et pour les aînés.
- ✗ Nous accorderons des « permis de végétaliser » aux personnes désireuses d'améliorer leur cadre de vie, de façon à multiplier les zones de biodiversité (haies, bandes fleuries, etc.)
- ✗ Nous favoriserons la création et l'entretien d'espaces verts aux abords des écoles et dans les villages sur base de projets participatifs avec les riverains. Nous ferons établir des zones-tampons entre zones agricoles (si elles ne sont pas en bio) et écoles-lieux publics-zones d'habitat.
- ✗ Nous favoriserons l'aspect multifonctionnel et intergénérationnel des espaces publics verts (espace de jeux pour enfants, lieu de détente pour adolescents - ex. : skatepark, agoraspace - lieu de rencontres et d'agrément, refuge pour la biodiversité, etc.).
- ✗ Avec les communes de l'Ouest du Brabant Wallon, nous pourrions créer une serre intercommunale.
- ✗ Nous continuerons la sensibilisation au développement des abeilles et des insectes. Ces animaux sont indispensables pour la biodiversité.
- ✗ Partout où c'est possible, nous remettrons des arbres dans l'espace publique pour diminuer la température de la ville. Par exemple des arbres sur la grande place.
- ✗ Nous créerons des espaces de pique nique le long de la Senne et du canal.

Une ville peu consommatrice d'énergie

- ✗ Nous continuerons le placement de panneaux photovoltaïques
- ✗ Nous assumerons le rôle de facilitateur des économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables pour les citoyens, mais aussi pour les entreprises.
- ✗ Nous développerons un plan « éclairage public » en optant pour un éclairage modulé de ces espaces et de la voirie.
- ✗ Nous continuerons à investir dans les éclairages publics LED.
- ✗ Nous travaillerons à la sensibilisation des citoyens aux problématiques de l'énergie.
- ✗ Nous penserons au développement de la voiture électrique.

- × Montrer le bon exemple en matière de récupération de l'eau de pluie et de son utilisation dans les bâtiments publics.

Une ville qui gère ces déchets

- × Où il est possible, nous installerons des composts collectifs
- × Nous continuerons le ramassage des déchets verts.
- × Nous installerons des poubelles à tri dans les écoles et les lieux publics
- × Sensibiliser nos fumeurs aux mégots de cigarettes, nous distribuerons des cendriers individuels
- × Nous travaillerons avec les mouvements de jeunesse et les écoles sur la notion du « zéro déchet »
- × Nous continuerons le projet de cheval de trait.

Accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous

- × Nous rendrons l'alimentation issue des circuits courts et de saison accessible au plus grand nombre. Un plan « alimentation-santé » sera construit avec l'ensemble des acteurs et des actrices locaux autour du « bien manger-bien bouger ».

Faciliter l'accès aux soins de santé

- × La commune a un rôle à jouer dans l'accès, pour chaque habitant, aux soins de santé que ce soit au niveau accessibilité géographique ou au niveau financier. La pénurie de médecins est une réalité. Nous soutiendrons la mise en place de structures médicales collectives qui répondent de plus en plus à une demande des acteurs de la santé. Avec les acteurs locaux de la santé, nous soutiendrons l'installation de maisons médicales.
- × Nous continuerons à soutenir l'association des médecins généralistes de Tubize.
- × Nous créerons une plate-forme santé axée sur la connaissance des différents acteurs.
- × Nous essayerons de garder un dialogue constructif avec le groupe Jolimont.

Faire de la santé une politique communale transversale

- × Nous intégrerons le Réseau Ville Santé de l'OMS. La prise en compte de la santé passera aussi par la désignation d'un échevin responsable de la santé et de la qualité de la vie ainsi que par du personnel communal formé à la Promotion de la santé qui travailleront avec le Service Local de Promotion de la Santé de l'arrondissement et développeront des actions concrètes au côté de groupes d'habitants. Nous contacterons des communes travaillant

déjà en ce sens afin de relancer un réseau de "Communes en Santé" en Wallonie et à Bruxelles.

- × Nous soumettrons tous les projets susceptibles d'avoir un impact sur la santé des habitants à l'échevin-e de la Santé.
- × La collaboration entre les administrations communales (y compris celle du CPAS) concernées par ces projets sera développée. Il est plus que temps que chacune arrête de travailler "dans son coin". L'échevin-e veillera à associer aux actions retenues les acteurs de terrain travaillant déjà aux côtés de la population. Ainsi les services de Promotion de la Santé à l'Ecole et/ou les CPMS, les assistants sociaux et assistantes sociales des CPAS, des associations de terrain (Médecins Sans Frontières, école de devoir, ONE, services ambulatoires de santé mentale, services en milieu ouvert pour les jeunes et les personnes handicapées, etc.).

Une ville qui réduit la pollution sonore, lumineuse et électromagnétique

- × Nous continuerons le combat pour enterrer les lignes à haute tension.
- × Nous tiendrons compte du bruit dans les permis d'environnement et d'urbanisme, dans la gestion des voiries, ainsi que lors de projets d'aménagement du territoire, d'aménagement de voiries ou d'achat de véhicules et de matériel par la ville.

